



PROGRAMME B MENTION 96

CONTEXTE :

Toute personne devant conduire un véhicule de la catégorie B avec une remorque de plus de 750 kg de PTAC lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitué (véhicule tracteur remorque) est supérieur à 3500 kg et inférieur ou égale à 4250 kg, doit réaliser dans un centre de formation agréé une formation d'une durée de 7heures conformément au programme ci-dessous.

PRÉREQUIS :

- Etre titulaire du permis B.
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives.
- Avoir 18 ans minimum. Objectif de la formation :
- Connaître les principales règles de circulation
- Savoir s'intégrer à la circulation
- Connaître les différentes signalisations
- Avoir des notions concernant le véhicule et son entretien
- Maîtriser les manœuvres de Base avec l'ensemble constitué.

DURÉE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- 7h dont 3 heures en circulation.
- Théorie : salle de cours avec vidéoprojecteur, tableau et livret pédagogique
- Pratique : cônes, remorque, véhicule tracteur type TOYOTA HILUX équipé de doubles commandes.

- Agence de Davezieux : 790 route de LYON 07430 DAVEZIEUX
Agrément E2200700060 N° déclaration d'activité : 82070081707, SIRET 41971059500051
Mail : evasionbureau@gmail.com Tel : 04/75/67/60/29

- Agence de Saint-Vallier : 96 avenue Jean Jaures 26240 SAINT-VALLIER
Agrément E0202605090, SIRET 41971059500044 Mail : evasioninfo2607@gmail.com
Tel : 04/75/67/60/29

- Agence d'Andance : RN 86 07340 ANDANCE
Agrément E0500702560, SIRET 41971059500036 Mail: evasioninfo2607@gmail.com
Tel : 04/75/67/60/29

version 2.1 mise a jour le 19/12/2024

LA FORMATION :

1/ SÉQUENCE HORS CIRCULATION (4 HEURES) :

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

- Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant : Les poids et masses / Les plaques / Le freinage des remorques / Les rétroviseurs additionnels / Les équipements obligatoires de la remorque
- Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble / Signalisation spécifique / Utilisation des voies
- Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ

2/ SÉQUENCE EN CIRCULATION (3 HEURES) :

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite.

Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

A l'issue de cette phase de conduite, **dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève.**

Ce bilan comprend :

Le ressenti de sa prestation par l'élève.

Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.

Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.

- Agence de Davezieux : 790 route de LYON 07430 DAVEZIEUX

Agrément E2200700060 N° déclaration d'activité : 82070081707, SIRET 41971059500051

Mail : evasionbureau@gmail.com Tel : 04/75/67/60/29

- Agence de Saint-Vallier : 96 avenue Jean Jaures 26240 SAINT-VALLIER

Agrément E0202605090, SIRET 41971059500044 Mail : evasioninfo2607@gmail.com

Tel : 04/75/67/60/29

- Agence d'Andance : RN 86 07340 ANDANCE

Agrément E0500702560, SIRET 41971059500036 Mail: evasioninfo2607@gmail.com

Tel : 04/75/67/60/29

version 2.1 mise à jour le 19/12/2024